

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'envoi de la convocation : 28/05/2025

Date d'affichage : 28/05/2025

Date de réunion : 05/06/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

Le 05 JUIN 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Maire, M. GIROULT David, Maire Délégué, Mme HAMEL Manuella HAMEL, M. GAHERY Jérôme, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Les Adjoints, Mme HARIVEL Magali, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, M. DANGUY Sébastien, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène, Mme GERY Camille, M. LEMOUSSU Bernard, Mme HEUZÉ Séverine, M. HUARD Patrick, Mme LEFRANC Elisabeth, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. RENAULT Joël et Mme LEPROVOST Séverine, Les Conseillers

Absents excusés : Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU et M. SALLES Daniel

Pouvoirs : Mme JEHAN Nadia donne pouvoir à Adrien JEHENNE, Mme DESVOL Emilie donne pouvoir à François MESTRES, M. SALLES Daniel donne pouvoir à M. DESMASURES Jean-Claude, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU donne pouvoir à Bernard LEMOUSSU

Secrétaire de séance : Mme Séverine HEUZE.

EPFN – vote pour la réalisation de l'étude flash des différentes options de reconvention de l'ancien collège

Le Conseil Municipal de Sourdeval porte une ambition de dynamisme et d'attractivité forte pour sa commune. Dans ce contexte, avec l'aide du chargé de développement Petite Ville de Demain, Mathieu Le Torrec, un vaste projet de territoire a été lancé. Celui-ci permet d'aborder de multiples champs de compétences à actionner pour répondre aux enjeux de demain pour notre commune.

Ce premier travail met en évidence l'importance de prendre en considération l'ancien collège public de Sourdeval fermé depuis quatre ans. Sa localisation au cœur d'un quartier proposant des services tels l'école maternelle et primaire du Groupe Scolaire André Bruno qui viennent d'être rénovées, le centre de loisirs, la Maison des Assistantes Maternelles mais aussi la Maison France Service, en fait un lieu central d'importance. Sa surface bâtie de 1 400m² environ offre aussi de nombreuses perspectives.

Les réflexions de la commune qui émanent des ateliers de concertation sont principalement orientées vers la capacité de l'espace à accueillir un centre de santé et d'autres fonctions en lien avec cette thématique, mais aussi regrouper les services de l'Agglomération présents sur la commune (Maison France Services, ACM, médiathèque ...) des expositions temporaires, ou encore la cantine de l'école primaire et maternelle comme aujourd'hui.

C'est dans ce contexte que la Mairie souhaite associer l'Agglomération du Mont Saint Michel Normandie pour associer la collectivité au projet sur l'ensemble des aspects de définition des services, mais aussi de financement.

Après échange des conclusions des ateliers avec le Président de l'Agglomération, celui-ci est favorable à un travail partenarial. La prochaine étape de ce projet consiste donc à éprouver les options retenues lors des ateliers via une étude flash réalisée par l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie). Leur travail réalisé sur une période d'un mois sera présenté au Conseil afin d'avancer dans le projet et de le réorienter le cas échéant.

En complément, la commune sollicitera une étude bâtiminaire pour connaître avec précision l'état de la structure et réaliser les estimatifs financiers nécessaires.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'étude flash.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

A Sourdeval, le 05 JUIN 2025.

